

L'ENGAGEMENT EST TRIMESTREL AVEC TACITE RECONDUCTION
Tout trimestre entamé est dû et doit être réglé intégralement dès les premiers jours
Indiquer le nom complet, le prénom et la classe au dos de chaque document fourni pour le dossier
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

NOM Prénom de l'élève: Classe:
 Adresse de l'élève
 N° téléphone élève : courriel élève :
 NOM Prénom du représentant légal:
 Adresse du représentant légal :
 Numéro de téléphone du représentant légal :
 Courriel du représentant légal.....

FORMULE INTERNAT

INFORMATION SUR LES TARIFS

Le conseil Régional d'Ile de France applique une tarification au **quotient familial (QF)** de la demi-pension et le tarif applicable ci-dessous est valable pour une année scolaire. A titre d'information, veuillez trouver ci-joint les tarifs au titre du 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2020-2021 :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche Quotient Familial	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	≥ 2388
Coût 1^{er} trimestre	817.70€	851.70€	885.70 €	921.40 €	955.40 €	991.10 €	1025.10 €	1071€	1071€	1071€

POUR BENEFICIER DE CES TARIFS VOUS DEVEZ PRODUIRE LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS SUIVANTS

	Documents à fournir	Documents joints
Pour les familles allocataires de la CAF ILE DE FRANCE	Attestation de restauration scolaire précisant le QF envoyée par la CAF	
Pour les familles allocataires des CAF hors ILE DE FRANCE	Attestation de QF à télécharger sur le site Internet de votre CAF ou sur l'application « CAF mon compte »	
Pour les familles non allocataires	Vous pouvez calculer votre quotient familial sur le site www.iledefrance.fr/equitables - joindre une copie des pièces justificatives	

A noter : Les familles n'ayant pas fourni leur tarification au service intendance, se verront facturer le tarif de la tranche la plus élevée

